




---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**
**Rapport sur les activités menées en 2007 dans le cadre du  
Programme des Nations Unies pour l'exploitation de  
l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des  
catastrophes et des interventions d'urgence**

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1-6	3
Historique .....	3-6	3
II. Cadre organisationnel .....	7-18	4
A. Réseau de bureaux régionaux d'appui .....	8-10	4
B. Centres nationaux de liaison .....	11-14	5
C. Personnel du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence .....	15-18	6
III. Activités menées en 2007 .....	19-42	7
A. Mise en place des bureaux du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence .....	22-24	7
B. Exécution des activités présentées dans le projet de programme pour la période 2007-2009 .....	25-42	8
IV. Contributions volontaires .....	43	11
V. Mise en œuvre du plan de travail pour la période 2008-2009 .....	44-47	12



Annexes

I.	Activités de promotion menées en 2007 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence .....	14
II.	Grandes réunions internationales et régionales auxquelles le personnel du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence a participé en 2007 .....	16

## I. Introduction

1. L'Assemblée générale, dans sa résolution 62/217 du 21 décembre 2007, a fait sien le plan de travail pour 2007 du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER), ainsi que le projet de programme pour la période 2007-2009 et le plan de travail pour la période 2008-2009. À sa cinquantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les rapports d'avancement sur le programme UN-SPIDER et ses futurs plans de travail devraient être examinés par le Sous-Comité scientifique et technique au titre d'un point ordinaire de l'ordre du jour consacré au recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes et que ce point devrait être inclus dans la liste des questions à examiner par son Groupe de travail plénier<sup>1</sup>.

2. Il est également convenu que le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat devrait rendre compte au Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, des activités mises en œuvre dans le cadre d'UN-SPIDER en 2007. Le présent rapport fait le point sur l'état d'avancement des activités en question en 2007, au regard du projet de programme pour la période 2007-2009, et sur la mise en place des bureaux UN-SPIDER à Beijing et à Bonn et du bureau de liaison à Genève.

## Historique

3. L'Assemblée générale, dans sa résolution 61/110 du 14 décembre 2007, a décidé d'établir un programme du système des Nations Unies pour garantir à tous les pays et à toutes les organisations internationales et régionales compétentes l'accès universel à tous les types d'informations et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes, destiné à appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes, qui serait une voie d'accès aux informations d'origine spatiale à l'appui à la gestion des catastrophes, servirait de trait d'union entre la communauté de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale, et faciliterait la création de capacités et le renforcement des institutions, notamment dans les pays en développement.

4. La mise en œuvre d'UN-SPIDER garantira que:

a) Tous les pays et toutes les organisations régionales et internationales compétentes ont accès à toutes les données spatiales destinées à appuyer la totalité du cycle de gestion des catastrophes et développent la capacité de les exploiter; un plus grand nombre de pays recevra une assistance pour définir des plans et des politiques en matière de gestion des catastrophes en faisant appel aux technologies spatiales et un appui pour mener des activités de réduction des risques et d'intervention d'urgence en exploitant les informations spatiales;

b) Les organismes du système des Nations Unies et les organismes internationaux s'occupant des questions spatiales et de la gestion des catastrophes

---

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/62/20), par. 140 à 160.*

bénéficient d'une cohérence et de synergies accrues dans l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications pour faire progresser le développement humain et renforcer les capacités en général.

5. Le Bureau des affaires spatiales serait chargé de: a) faciliter le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel en fournissant aux États Membres, à leur demande, des services consultatifs techniques en matière d'utilisation des technologies spatiales aux fins de la prévention des catastrophes pour qu'ils actualisent leurs politiques et plans de gestion des catastrophes ou en lancent de nouveaux; b) accroître le nombre d'ateliers et de réunions de portée internationale ou régionale proposés dans différentes régions du monde, de telle sorte que les personnes concernées par la gestion des catastrophes et les spécialistes de l'utilisation de la technologie spatiale aux fins de la gestion des catastrophes puissent apprendre comment tirer parti des possibilités existantes ou prévues; c) contribuer à la création et à la maintenance d'un portail de connaissances recensant des études de cas et les meilleures pratiques en matière d'utilisation des données spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes; d) favoriser l'établissement de profils régionaux et des profils de pays; e) promouvoir une collaboration étroite entre les membres de la communauté spatiale pour les aider à comprendre les besoins particuliers des responsables de la gestion des catastrophes et à mettre au point des solutions intégrées répondant aux exigences des utilisateurs finals; et f) faciliter l'établissement de rapports sur les ateliers, stages de formation, colloques, conférences et séminaires organisés dans le cadre d'UN-SPIDER.

6. Le projet de programme pour la période 2007-2009 exposait en détail 11 activités définies dans le cadre de mise en œuvre. Ainsi, le bureau d'UN-SPIDER à Beijing sera chargé de la sensibilisation, des profils régionaux et de pays, de l'appui aux activités nationales et de l'appui à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques nationales; le bureau d'UN-SPIDER à Bonn sera chargé de la compilation systématique des informations pertinentes, de la garantie de l'accessibilité des données et de leur diffusion auprès de tous les utilisateurs finals intéressés, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, de la création de communautés de praticiens, de la gestion et du transfert des connaissances et de l'organisation de la plate-forme favorisant les alliances; et les membres du personnel à Vienne seront chargés des activités de promotion et de l'appui au renforcement des capacités. En outre, le bureau de liaison de Genève contribuera à faire connaître et à coordonner les activités du programme dans les milieux de la prévention des catastrophes et des interventions humanitaires dans cette ville.

## **II. Cadre organisationnel**

7. Les trois piliers du cadre organisationnel d'UN-SPIDER sont le réseau de bureaux régionaux d'appui, les centres nationaux de liaison et le personnel du Programme.

### **A. Réseau de bureaux régionaux d'appui**

8. Dans sa résolution 61/110, l'Assemblée générale est convenue qu'UN-SPIDER devrait travailler en étroite collaboration avec les centres régionaux et nationaux

d'expertise en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les besoins de la gestion des catastrophes, afin de créer un réseau de bureaux régionaux d'appui à la mise en œuvre coordonnée des activités du programme dans leurs régions respectives et de tirer parti de l'expérience et des capacités appréciables qu'apportent ou pourront apporter les États Membres, notamment les pays en développement. Ces bureaux d'appui régionaux devraient être des organismes régionaux ou nationaux de premier plan reconnus pour leur grande compétence dans le domaine du recours aux techniques spatiales pour la gestion des catastrophes, désignés par le gouvernement ou, dans le cas d'un organisme régional, par son instance dirigeante.

9. Le réseau de bureaux régionaux d'appui se réunira pour la première fois à l'occasion d'une réunion d'experts qui doit se tenir à Salzbourg (Autriche) du 7 au 9 février 2008. Les participants à cette réunion définiront des moyens de coordination efficace et d'échanges au sein d'un réseau de bureaux régionaux d'appui et tenteront de déterminer comment le réseau peut apporter sa contribution aux activités d'UN-SPIDER figurant dans le plan de travail pour la période 2008-2009 et établiront un projet de plan opérationnel détaillant les activités devant être réalisées par le réseau en 2008-2009.

10. Les membres du réseau de bureaux d'appui régionaux devraient être en mesure de contribuer à une activité donnée figurant dans le plan de travail en la finançant et en la conduisant dans le cadre d'UN-SPIDER et en coordination avec son personnel. Ces activités pourraient consister entre autres à accueillir un atelier régional, promouvoir les activités de renforcement des capacités dans une région, mener des missions dans une région pour appuyer la planification de la gestion des catastrophes, aider à la réalisation d'études nationales et régionales de vulnérabilité, fournir un appui cartographique en cas de situation d'urgence, contribuer à la compilation systématique des informations pertinentes (notamment à l'établissement de profils de pays et à la compilation de bases de données géospatiales spécifiques), soutenir les campagnes de sensibilisation ou promouvoir la création de communautés de praticiens aux niveaux national et régional.

## **B. Centres nationaux de liaison**

11. Un centre national de liaison est une institution nationale représentant les milieux de la gestion des catastrophes et des applications spatiales désignée par le gouvernement du pays où elle est sise pour collaborer avec le personnel d'UN-SPIDER en vue de renforcer les plans et politiques nationaux de gestion des catastrophes et mener des activités nationales déterminées intégrant les solutions faisant appel à la technologie spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes. Les centres nationaux de liaison désignés seront les principales institutions avec lesquelles le personnel d'UN-SPIDER travaillera au niveau national pour contribuer à promouvoir l'accès et le recours aux solutions spatiales aux fins de la gestion des catastrophes dans le pays. Les gouvernements peuvent désigner plusieurs centres nationaux de liaison.

12. Lorsqu'il a invité les gouvernements à désigner un centre national de liaison, le Bureau des affaires spatiales les a expressément priés d'envisager de choisir comme centre de liaison celui qui avait déjà été désigné pour appliquer le Cadre

d'action de Hyogo pour 2005-2015: Collectivités résilientes face aux catastrophes, adopté lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes tenue à Kobe dans la préfecture de Hyogo (Japon), du 18 au 22 janvier 2005 (A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. 1<sup>er</sup>, résolution 2). Le personnel d'UN-SPIDER travaille en étroite collaboration avec le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes à l'application du Cadre d'action de Hyogo.

13. Le Cadre d'action de Hyogo constitue la feuille de route internationale pour la réduction des risques de catastrophes au cours des 10 prochaines années. La Conférence y reconnaît qu'il est nécessaire d'encourager l'utilisation, l'application et l'accessibilité dans des conditions abordables des technologies et services connexes récents en matière d'information, de communication et d'applications spatiales, et notamment des observations terrestres, afin de permettre la réduction des risques de catastrophes, notamment par la formation et la diffusion de l'information entre différentes catégories d'utilisateurs.

14. En 2007, le Bureau des affaires spatiales a prié les États Membres de l'Asie de l'Est, du Sud-Est et de l'Ouest et de l'Afrique du Nord et de l'Est de désigner des centres nationaux de liaison. En 2008, il adressera d'autres demandes au reste des États Membres. Chacun des États Membres ci-après a déjà désigné officiellement un centre national de liaison: Égypte, Maroc, Philippines, République arabe syrienne, République de Corée et Singapour.

### **C. Personnel du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence**

15. Le Directeur du Bureau des affaires spatiales supervise UN-SPIDER et est responsable de sa mise en œuvre. Un coordonnateur de programme et un assistant (programmes) l'aideront à planifier, coordonner et gérer les activités avec l'administrateur de programme principal de chaque bureau (Beijing, Bonn et Vienne). Le personnel du programme sera affecté dans l'un de ces bureaux ou au bureau de liaison à Genève, où il mènera les activités présentées dans le projet de programme pour la période 2007-2009.

16. Comme il a été dit plus haut, le réseau de bureaux régionaux d'appui apportera un important soutien à l'exécution des activités envisagées grâce à des services d'experts et des contributions en nature et en menant, dans les régions respectives des bureaux d'appui, certaines parties du programme sous la supervision et la coordination de l'administrateur de programme principal.

17. Pour assurer le succès de l'exécution de toutes les activités, il faudra constituer une équipe de gestion décentralisée, cohérente et avisée, dont la principale fonction, pour ce qui est en particulier des trois administrateurs de programme principaux et du coordonnateur de programme, consistera à assurer la coordination des activités des bureaux et à faire en sorte que le programme mette à profit l'appui et les compétences spécialisées obtenus par le biais du réseau des bureaux régionaux d'appui, en attribuant à ces derniers la responsabilité de certains volets des activités présentées en détail dans le plan de travail et en veillant à ce que les travaux se déroulent comme prévu.

18. Pour exécuter les activités présentées dans le plan de travail pour la période 2008-2009, 13 postes seront nécessaires, dont 7 fonctionnaires de la catégorie des administrateurs (1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2), 4 agents des services généraux et 2 administrateurs recrutés sur le plan national. En outre, des experts confirmés devront être détachés aux bureaux de Beijing et de Bonn. Les responsabilités correspondant à chacun de ces nouveaux postes sont précisées dans les incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.4/62/L.9, adopté ultérieurement par l'Assemblée générale en tant que résolution 62/217 (A/C.5/62/14, par. 17 et 18).

### **III. Activités menées en 2007**

19. Les activités menées en 2007 dans le cadre d'UN-SPIDER visaient principalement à mettre en place les bureaux de Beijing et de Bonn et le bureau de liaison à Genève et à s'assurer que toutes les activités présentées dans le projet de programme pour la période 2007-2009 étaient lancées.

20. Afin de mener ces activités, en 2007 le Bureau des affaires spatiales a mis à disposition les services à temps partiel d'un administrateur et d'un agent exécutif afin de coordonner avec tous les partenaires l'exécution des activités prévues dans le projet de programme pour 2007, conformément à la résolution 61/110 de l'Assemblée générale, disposant que le programme serait soutenu, le cas échéant, par un réaménagement des priorités du Bureau des affaires spatiales.

21. Toujours en 2007, le Gouvernement autrichien a mis à disposition les services d'un expert associé pour contribuer à l'exécution des activités dans le cadre d'UN-SPIDER.

#### **A. Mise en place des bureaux du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence**

22. Le bureau d'UN-SPIDER à Bonn a été inauguré lors d'une cérémonie qui a lieu le 29 octobre 2007. A cette occasion, des représentants de l'Office des Nations Unies à Vienne, du Ministère allemand de l'économie et de la technologie, de l'Agence aérospatiale allemande (DLR), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de la ville de Bonn ont souligné l'importance d'UN-SPIDER et se sont félicités de la création du bureau de Bonn. La cérémonie a été suivie d'une réception organisée sous les auspices du Ministère allemand de l'économie et de la technologie. Conjointement avec l'Agence aérospatiale allemande, le Ministère appuie les activités d'UN-SPIDER à Bonn. Des bureaux ont été attribués au personnel du programme au Langer-Eugen à Bonn, qui abrite diverses entités des Nations Unies. Ces locaux sont situés directement au-dessous de ceux occupés par le personnel du Mécanisme d'alerte rapide de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

23. Le bureau de liaison à Genève doit ouvrir ses portes au premier trimestre de 2008. Il sera installé à la Maison internationale de l'environnement 2, qui héberge aussi les bureaux du programme des Nations Unies pour les applications satellite

(UNOSAT), qui dépend de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Le bureau à Beijing doit ouvrir ses portes au cours du deuxième trimestre de 2008.

24. Afin d'accélérer l'ouverture des bureaux, plusieurs missions de coordination ont été réalisées en 2007: à Bonn, du 26 au 30 mars et du 29 au 31 octobre; à Beijing, du 12 au 19 mai et le 9 octobre; et à Genève, le 13 décembre 2007.

## **B. Exécution des activités présentées dans le projet de programme pour la période 2007-2009**

25. En offrant une voie d'accès aux données spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes, UN-SPIDER contribue à assurer l'accessibilité et la diffusion des informations, y compris les études de cas et les meilleures pratiques en matière d'utilisation des données spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes. Les activités qui lui incombent à ce titre sont la compilation systématique des informations pertinentes (activité 1), la garantie de l'accessibilité des informations pertinentes et leur diffusion à tous les utilisateurs finals intéressés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (activité 2), la sensibilisation (activité 3), les activités de promotion (activité 4) et l'appui à l'élaboration de profils régionaux et de pays (activité 5).

26. Dans le cadre de ses activités de promotion, UN-SPIDER a fourni des ressources financières qui ont permis à 14 spécialistes de pays en développement de participer aux sept réunions énumérées dans l'annexe I. En outre, ces ressources ont été utilisées pour organiser deux ateliers et une réunion des Nations Unies: un atelier international UN-SPIDER sur l'exploitation des informations et des solutions spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, tenu à Bonn du 29 au 31 octobre 2007; un atelier régional UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, tenu à Shenzhen (Chine) du 3 au 5 décembre 2007; et la quatrième réunion des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales à l'appui des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire, tenue à Bangkok le 27 novembre 2007 (voir plus loin par. 37 et 38).

27. L'atelier de Bonn, qui était organisé en partenariat avec l'Agence aérospatiale allemande et avec le soutien du Gouvernement allemand, a réuni 90 participants de 39 pays. Il bénéficiait du soutien financier de plusieurs sociétés. Les organisations suivantes ont également pris part à son organisation: l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, l'UNESCO, la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le Groupe sur l'observation de la Terre et le Comité allemand pour la prévention des catastrophes.

28. L'atelier s'articulait autour des activités confiées au bureau de Bonn. Il a comporté des séances plénières, au cours desquelles 11 présentations ont été faites, et des séances de débats, pour lesquelles les participants ont été répartis en quatre groupes de travail. Le Groupe 1 a examiné la plate-forme favorisant les alliances et les besoins des utilisateurs, en relation avec la tâche DI-06-09 du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS), le Groupe 2 a également examiné la plate-forme favorisant les alliances mais sous l'angle de la coordination horizontale, le Groupe 3 a débattu du portail de connaissances et le Groupe 4 de la

gestion des connaissances et du renforcement des capacités (activité 11, en relation avec la tâche CB-07-02 du GEOS). De plus amples informations sur les travaux de l'atelier et les présentations qui y ont été faites sont disponibles à l'adresse <http://www.unspider.org>.

29. L'atelier tenu à Shenzhen (Chine) a été organisé en collaboration avec l'Agence spatiale chinoise et avec le soutien du Gouvernement chinois. Premier atelier régional en son genre, il a réuni 50 participants de 17 pays. Il a bénéficié du soutien de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Coopération multilatérale Asie-Pacifique concernant les techniques spatiales et leurs applications.

30. Cet atelier a permis de faire le point de l'état d'avancement des techniques spatiales utilisées à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence dans la région, de débattre de la stratégie de sensibilisation d'UN-SPIDER proposée (qui s'inspire de stratégies similaires mises en œuvre avec succès par d'autres organisations dans la région), d'examiner l'élaboration des profils de pays et de recenser des moyens de coordination et d'échanges efficaces avec les centres de liaison nationaux et le réseau de bureaux régionaux d'appui. De plus amples informations sur les présentations faites lors de l'atelier et ses travaux sont disponibles à l'adresse <http://www.unspider.org>.

31. En 2007, un projet de stratégie a été préparé en vue du recensement et de la compilation d'informations pertinentes. La stratégie sera mise en œuvre en 2008, une fois que tous les bureaux seront opérationnels. Un site Web consacré à UN-SPIDER a été créé avec son propre nom de domaine (<http://www.unspider.org>). Le personnel d'UN-SPIDER procède actuellement à un recueil systématique d'informations pertinentes qui sont mises à la disposition du public dans des bulletins mensuels. Deux bulletins électroniques ont également été publiés et largement diffusés en 2007. Ces informations ont été communiquées directement à près de 11 000 experts tant dans la communauté spatiale que parmi les responsables de la gestion des catastrophes.

32. Le modèle du portail de connaissances a fait l'objet d'un examen lors de l'atelier de Bonn. Une proposition initiale concernant la structure du portail sera mise au point pour être ensuite examinée par les participants à la réunion d'experts qui doit avoir lieu à Salzbourg (Autriche).

33. Un projet de stratégie de sensibilisation et une stratégie en vue de la compilation des profils de pays et des études de vulnérabilité régionales et sous-régionales ont été présentés et examinés lors de l'atelier de Shenzhen (Chine). Sur la base des observations faites par les participants à l'atelier, la version définitive des deux stratégies sera arrêtée en 2008.

34. Pour servir de trait d'union entre les responsables de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale, UN-SPIDER apporte une contribution par le biais de la création de communautés de praticiens (activité 6), de la gestion et du transfert des connaissances (activité 7) et de la création d'une plate-forme favorisant les alliances (activité 8).

35. L'activité 7 relative à l'élaboration d'un cadre pour la gestion et le transfert des connaissances a été examinée lors de l'atelier de Bonn par le Groupe 4, qui s'est surtout intéressé à la gestion des connaissances et au renforcement des capacités.

Toujours dans le cadre de cette activité, le Bureau des affaires spatiales codirige la tâche CB-07-02 du GEOSS sur le partage des connaissances pour une amélioration de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence.

36. En 2007, les éléments d'un cadre de coopération horizontale ont été précisés. Le cadre sera définitivement au point en 2008. Il prendra en compte la nécessité pour toutes les initiatives internationales et régionales concernées de travailler en étroite collaboration pour assurer la coordination des activités. Il tiendra compte aussi du fait que le personnel d'UN-SPIDER devra participer aux réunions pertinentes et coordonner ses activités avec celles des programmes compétents, entre autres le Groupe sur l'observation de la Terre, le programme de Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité, le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (y compris le Groupe consultatif du Mécanisme d'alerte rapide, la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes et le Cadre d'action de Hyogo, l'UNESCO, la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures", Sentinel Asia, SERVIR (Mesoamerican Regional Visualization and Monitoring System) et d'autres initiatives connexes. En outre, le cadre comportera une définition des critères régissant la coordination des activités avec l'ensemble des initiatives des Nations Unies, prolongeant ainsi les travaux de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales et du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique. Il comportera aussi une proposition en vue de la création d'un mécanisme destiné à faciliter la coordination avec l'Union européenne et les autres initiatives internationales concernées.

37. Par le biais d'UN-SPIDER, le Bureau des affaires spatiales a organisé, conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la quatrième réunion du système des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales à l'appui des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire à Bangkok, le 27 novembre 2007. Cette réunion a eu lieu immédiatement avant la huitième réunion du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, qui s'est tenue, également à Bangkok, du 28 au 30 novembre 2007 (des informations sur cette réunion sont disponibles à l'adresse <http://www.ungiwg.org>).

38. Lors de la réunion consacrée à l'utilisation des techniques spatiales pour les secours d'urgence et l'aide humanitaire, les participants ont examiné les aspects opérationnels du recours à la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique et à d'autres initiatives connexes, comme Sentinel Asia. Ils ont évalué les travaux menés par les organismes des Nations Unies et les institutions et organisations partenaires afin de mieux comprendre ce qui fonctionnait bien et ce qu'il fallait améliorer, en particulier pour ouvrir ces possibilités à un groupe encore plus large d'organismes des Nations Unies, surtout sur le terrain. Les participants ont échangé leurs vues sur la création d'un groupe de réflexion des utilisateurs qui aiderait les entités du système des Nations Unies et leurs partenaires à continuer de tirer parti des possibilités offertes. Enfin, ils ont mis à jour le texte sur la "conception commune", qui décrit comment les organismes du système considèrent les possibilités actuelles, comment ils envisagent de collaborer pour tirer parti des synergies existantes et les changements que ces organismes jugent nécessaires pour en maximiser les retombées positives pour les entités du système des Nations Unies.

39. L'annexe II du présent document contient la liste des missions officielles qui ont été effectuées pour coordonner les activités devant être menées dans le cadre d'UN-SPIDER avec d'autres initiatives internationales et régionales connexes et mieux faire connaître le programme à l'occasion de réunions internationales et régionales pertinentes.

40. En qualité de facilitateur du renforcement des capacités et du renforcement institutionnel, UN-SPIDER assure un appui aux activités nationales (activité 9), un appui à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques au niveau national (activité 10) et un appui au renforcement des capacités (activité 11).

41. En 2007, l'accent a été mis sur l'élaboration d'un projet de cadre pour le renforcement des capacités spécialement conçu pour les activités de gestion des catastrophes ainsi que sur la désignation des centres nationaux de liaison.

42. Le projet de cadre de renforcement des capacités a été élaboré en vue d'être présenté aux participants à l'atelier qui doit se tenir à Salzbourg (Autriche). Il invite à envisager la constitution d'une base de données sur les possibilités de formation à l'utilisation de solutions spatiales pour la gestion des catastrophes, il recense les partenaires susceptibles de contribuer à l'élaboration de programmes de formation qui encouragent le recours à des solutions spatiales pour la gestion des catastrophes et les interventions d'urgence et il lance une réflexion sur la mise en place de modalités de formation en ligne adaptées aux installations existant au sein du système des Nations Unies et en dehors de celui-ci.

#### **IV. Contributions volontaires**

43. Les activités entreprises en 2007 ont pu être menées à bien grâce, en partie, au soutien et aux contributions volontaires (en espèces et en nature) versées par un grand nombre d'États Membres, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales et de sociétés privées, notamment:

a) Le Ministère autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie, qui a versé une contribution de 150 000 euros afin de soutenir le renforcement des capacités et les activités de promotion et a aussi mis à disposition un expert confirmé pour aider le personnel d'UN-SPIDER dans ces activités;

b) Le Gouvernement allemand, qui a versé une contribution d'un montant annuel de 150 000 euros pendant quatre ans pour appuyer les activités du bureau à Bonn;

c) Le Gouvernement indonésien, qui a versé une contribution de 20 000 dollars des États-Unis en faveur des activités d'UN-SPIDER;

d) Le Ministère autrichien des affaires européennes et internationales, qui a mis à disposition les services d'un expert associé;

e) Le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, qui a versé une contribution de 240 000 francs suisses, grâce à laquelle le programme des Nations Unies a pu offrir des locaux, entièrement équipés de matériel informatique et de mobilier, au Bureau des affaires spatiales pour héberger le bureau de liaison à Genève;

f) Le Gouvernement chinois, qui a mis à disposition les services à temps partiel d'experts du Centre national de prévention des catastrophes de Chine qui contribuera aux activités qui seront confiées au futur bureau d'UN-SPIDER à Beijing;

g) L'Agence spatiale chinoise, qui a contribué à l'atelier organisé par UN-SPIDER à Shenzhen (Chine) en prenant à sa charge les coûts de l'organisation sur place, des locaux et des déplacements dans la ville, ainsi que les dépenses de subsistance de 22 participants de pays en développement;

h) L'Agence spatiale allemande, qui a contribué à l'atelier organisé par UN-SPIDER à Bonn (Allemagne) en prenant à sa charge les coûts de l'organisation sur place, des locaux et des déplacements dans la ville, ainsi que les dépenses de subsistance de 11 participants de pays en développement;

i) Les sociétés Infoterra (<http://www.infoterra-global.com/>), RapidEye (<http://www.rapideye.de/>) et LogicaCMG (<http://www.logicacmg.com/>), qui ont pris en charge une partie des coûts de l'atelier UN-SPIDER à Bonn.

## **V. Mise en œuvre du plan de travail pour la période 2008-2009**

44. Le montant des ressources nécessaires pour la période 2008-2009 est estimé à 1 538 000 dollars pour 13 postes (pour plus de précisions, voir plus haut par. 18) et jusqu'à 562 000 dollars pour les dépenses autres que les postes, soit un montant total de 2 100 000 dollars (A/C.5/62/14, par. 20).

45. Outre les postes énumérés plus haut, les services de spécialistes qui seront détachés aux bureaux de Beijing et de Bonn seront nécessaires. À compter de janvier 2008, deux experts confirmés seront détachés au bureau de Bonn par l'Agence spatiale allemande. Ils seront chargés de définir et de mettre en place le portail de connaissances (et donc de définir et de mettre en place un cadre en vue de la compilation d'informations utiles), de contribuer à la formulation d'une stratégie de coordination horizontale et d'appuyer les communautés de praticiens existantes ou nouvelles.

46. Le Bureau des affaires spatiales continuera de réaménager ses priorités pour être en mesure, de fournir, le cas échéant, un soutien supplémentaire, conformément au paragraphe 7 de la résolution 61/110 de l'Assemblée générale. Plus précisément, il continuera en 2008 de mettre à disposition les services à temps plein d'un administrateur et les services à temps partiel d'un agent exécutif qui seront chargés d'aider le Directeur du Bureau à planifier, coordonner et gérer UN-SPIDER.

47. Les deux tiers des ressources nécessaires à la bonne exécution du plan de travail approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU au paragraphe 42 de sa résolution 62/217 seront financées au moyen de fonds extrabudgétaires (autrement dit par des contributions volontaires versées par des États Membres qui se sont engagés ou ont annoncé qu'ils s'engageraient à apporter à UN-SPIDER un soutien financier ou en nature). Ces contributions volontaires devraient couvrir le coût de 10 postes (4 fonctionnaires de la catégorie des administrateurs, 4 agents des services généraux et 2 administrateurs recrutés sur le plan national), soit un montant de 1 064 000 dollars, ainsi que les dépenses autres que le coût des postes, d'un montant de 432 000 dollars. Le Bureau des affaires spatiales continuera de coopérer

étroitement avec tous les États Membres pour s'assurer que les contributions volontaires sont mises à la disposition d'UN-SPIDER.

## **Annexe I**

### **Activités de promotion menées en 2007 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence**

#### **A. Ateliers, réunions et cours en relation avec le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence suivis par des spécialistes de pays en développement ayant bénéficié du soutien du programme**

1. La géo-information pour la sécurité alimentaire, Johannesburg (Afrique du Sud), 26-30 mars
2. Rédaction des propositions de recherche et publication, Johannesburg (Afrique du Sud), 2-6 avril
3. Conférence conjointe CIG/ SIPT sur la géomatique pour la gestion des catastrophes et des risques, Toronto (Canada), 23-25 mai
4. Cours d'été du réseau d'excellence GMOSS 2007, Madrid, 2-9 septembre
5. L'utilisateur et l'architecture du GEOSS: atelier XVII consacré à l'utilisation de l'observation de la Terre pour la gestion de l'eau et de la santé en Afrique, Ouagadougou, 15 et 16 septembre
6. Conférence SIGAfrique 2007, Ouagadougou, 17-21 septembre
7. Atelier international sur l'utilisation de l'infrastructure spatiale régionale pour la gestion des catastrophes en Afrique de l'Ouest et du Nord: situation actuelle et perspectives, Abuja, 15 et 16 octobre
8. L'utilisation des géotechnologies dans les mécanismes d'alerte aux catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets dans la région méridionale du Brésil et le MERCOSUL, Santa Maria (Brésil), 27-29 novembre

#### **B. Activités de promotion: ateliers et réunions d'experts organisés par le personnel du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence**

1. Atelier international UN-SPIDER sur l'exploitation des informations et des solutions spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, Bonn (Allemagne), 29-31 octobre
2. Quatrième réunion des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales pour les interventions d'urgence et l'aide humanitaire, Bangkok, 27 novembre

3. Atelier régional UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales à l'échelle régionale à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, organisé conjointement avec le Gouvernement chinois, Shenzhen (Chine), 3-5 décembre

### **C. Participation de spécialistes**

1. Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, Bonn (Allemagne), 30 mars
2. Voisinage durable: de Lisbonne à Leipzig grâce à la recherche, Leipzig (Allemagne), 8-10 mai
3. L'utilisateur et l'architecture du GEOSS: atelier XVII consacré à l'utilisation de l'observation de la Terre pour la gestion de l'eau et de la santé en Afrique, Ouagadougou, 15 et 16 septembre
4. Conférence SIGAfrrique 2007, Ouagadougou, 17-21 septembre
5. Atelier régional Asie-Pacifique sur l'accès à l'information du GEOSS, Beijing, 10 et 11 octobre
6. Atelier international sur l'utilisation de l'infrastructure spatiale régionale pour la gestion des catastrophes en Afrique de l'Ouest et du Nord: situation actuelle et perspectives, Abuja, 15 et 16 octobre
7. Troisième Atelier international sur les géorisques, Frascati (Italie), 6-8 novembre
8. Forum mondial sur l'utilisation efficace des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication dans la gestion des catastrophes: sauver des vies, Genève (Suisse), 10-13 décembre

## Annexe II

### **Grandes réunions internationales et régionales auxquelles le personnel du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence a participé en 2007**

1. Première réunion du Groupe consultatif du Programme international d'alerte rapide de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, Bonn (Allemagne), 26 et 27 mars
2. Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, Bonn (Allemagne), 30 mars
3. Dix-septième réunion du Secrétariat exécutif de la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures", Tokyo, 11-13 avril
4. Réunion d'examen triennale du GMOSS, La Haye (Pays-Bas), 16-avril
5. Réunion annuelle des parties prenantes au Système mondial d'alerte en cas de catastrophe, Graz (Autriche), 24 et 25 avril
6. Voisinage durable: de Lisbonne à Leipzig grâce à la recherche, Leipzig (Allemagne), 8-10 mai
7. Conférence asiatique sur la prévention des catastrophes 2007: tous ensemble pour un monde plus sûr, Astana, 25-27 juin
8. Atelier international sur le déclenchement d'alertes rapides et la surveillance des séismes au moyen d'un satellite de détection des émissions électromagnétiques, Djakarta, 25-27 juillet
9. Cours d'été du GMOSS 2007, Madrid, 2-9 septembre
10. Premier colloque des membres du GEO pour les observations de la Terre, Séville (Espagne), 10 et 11 septembre
11. Cinquième Réunion du Comité du GEO pour le renforcement des capacités, Séville (Espagne), 12 et 13 septembre
12. L'utilisateur et l'architecture du GEOSS: atelier XVII consacré à l'utilisation de l'observation de la Terre pour la gestion de l'eau et de la santé en Afrique, Ouagadougou, 15 et 16 septembre
13. Conférence SIGAfrique 2007, Ouagadougou, 17-21 septembre
14. Atelier régional Asie-Pacifique sur l'accès aux informations du GEOSS, Beijing, 10 et 11 octobre
15. Groupe d'étude de l'Assemblée générale sur l'utilisation des outils et des solutions d'origine spatiale dans la lutte contre les changements climatiques, New York, 24 octobre
16. Troisième Atelier international sur les géorisques, Frascati (Italie), 6-8 novembre

17. Deuxième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, New Delhi, 7 et 8 novembre
  18. Huitième Réunion du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, Bangkok, 28-30 novembre
  19. Sommet ministériel du GEO, Le Cap (Afrique du Sud), 30 novembre
  20. Forum mondial sur l'utilisation efficace des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication à l'appui de la gestion des catastrophes: sauver des vies, Genève (Suisse), 10-13 décembre
-